

Zeitschrift: Femmes suisses et le Mouvement féministe : organe officiel des informations de l'Alliance de Sociétés Féminines Suisses

Herausgeber: Alliance de Sociétés Féminines Suisses

Band: 63 (1975)

Heft: 6

Artikel: "N'oubliez pas Chypre"

Autor: Béguin, C.

DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-274187>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 08.02.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>



ETRANGER

« N'OUBLIEZ PAS CHYPRE »

Le 20 avril dernier, j'ai pris part à la marche « Women Walk Home » — « les femmes rentrent dans leurs foyers » — qui a rassemblé à Chypre, près de Famagouste, environ 20 000 femmes, dont 250 étrangères. Le but de cette marche était de remettre aux Autorités turques une pétition demandant l'application du paragraphe 5 de la résolution 3212 des Nations Unies, votée le 1er novembre 1974 à l'unanimité, c'est-à-dire que tout soit fait pour que tous les réfugiés du conflit chypriote puissent rentrer sains et saufs dans leurs foyers.

Si les Autorités turques ont refusé de recevoir la pétition, cette marche a au moins permis de rappeler le drame de Chypre à un moment où d'autres points chauds du globe faisaient la une des journaux. En Grande-Bretagne, aux Etats-Unis, au Canada et en France, la presse et la télévision lui ont accordé une place importante. En Suisse, cette manifestation est passée pratiquement inaperçue.

En soi, une marche de 20 000 femmes n'est pas un événement d'actualité ; mais ce qui est important, c'est qu'en cette année de la femme, nous ayons pu montrer notre solidarité aux réfugiées et réfugiés chypriotes ; affirmer que nous, femmes, en dehors de toute option politique, n'admettons pas que des dizaines de milliers de familles soient arrachées à leurs foyers, qu'un pays soit déchiré, que son économie soit saignée à blanc, simplement parce qu'il est une pièce maîtresse sur l'échiquier de la politique internationale.

200 000 réfugiés sur 600 000 habitants, 25 % de chômage, jusqu'alors pratiquement inexistant. L'armée tur-

que occupe les 40 % du territoire produisant les 70 % du PNB — alors que les Chypriotes turcs ne forment que 20 % de la population. Certes, des erreurs avaient été commises auparavant envers la minorité turque, mais selon certaines lettres, selon aussi les rapports des journalistes qui ont vu la zone occupée, les Chypriotes turcs trouvent pénible la protection de la Turquie.

A l'occasion de la marche, nous avons visité deux camps de réfugiés, Vryssoules et Achna.

Vryssoules : immense hangar d'une ancienne fabrique de jus de fruit, subdivisé en « chambres » d'environ 7-8 m² par des parois de pavatex de 2 m de haut, 1 800 personnes. Une salle de classe. En hiver, il faisait très froid, et sous le toit de tôle ondulée, l'hiver sera brûlant. Les réfugiés nous ont accueillis avec enthousiasme, nous faisant voir comment ils avaient aménagé leurs « nouvelles maisons », toutes remarquablement bien tenues.

Achna : ils sont 3 500 dans des tentes qui percent, dans le boue, sans eau courante, avec 7 W.-C. à fosses septiques pour tout le camp. Le camp est sur une base britannique, et le commandement aimeraient bien que les réfugiés partent. Le gouvernement chypriote a offert de les reloger ailleurs. Mais les gens refusent : Achna se trouve tout près de la ligne de démarcation avec le secteur occupé. De là, ils peuvent voir leur village, et ils peuvent cultiver certains de leurs champs, restés dans le secteur libre après la partition de l'île. Pas de colère, pas de découragement, mais comme à Vryssoules, un leimotiv : « Nous voulons rentrer chez nous, oublier les

atrocités de cet été » et encore : « Dites chez vous qu'il ne faut pas oublier Chypre ».

Il y a quelques jours, j'ai reçu une lettre de Nitsa, réfugiée à Vryssoules, dont voici quelques extraits :

« Chère amie,

Je suis une des nombreuses réfugiées qui avons fait la connaissance dans le camp de Vryssoules. Tu ne sais pas savoir notre joie quand vous êtes entrées comme des soeurs dans notre nouvelle maison. Votre amitié, votre soutien, c'est ce qui nous permet de tenir (...)

Je vais te décrire ma famille en quelques mots : j'ai deux enfants, deux petites filles ; l'une a deux ans, l'autre cinq... Je viens de Famagouste (occupée maintenant par les Turcs, Famagouste était un grand centre touristique et commercial sur la côte Est — ndt). Je me suis enfuie seule avec les deux petites, sans savoir où j'irais, car mon mari était alors dans l'armée. Après bien des peines, j'ai pu retrouver mes parents. Maintenant, mon mari a été débrouillé, mais il ne trouve pas de travail : il n'y en a nulle part. Comme tu le sais, les conditions de vie des réfugiés sont dures, et nous ne pourrons pas tenir longtemps, surtout les enfants.

(...) Nous recevons 10 livres (env. 70 fr. - ndt) par mois, et ça ne suffit pas. On nous a distribué des couvertures et des habits, mais l'hiver, il sera chaud, et je voudrais acheter un drap pour mes enfants, leur donner un jouet. Pour nous, les adultes, ça va (...).

Amitiés.

Nitsa

Ils sont 200 000 dans la situation de Nitsa et de sa famille, ou qui vivent dans des circonstances encore plus difficiles. N'oubliez pas Chypre.

Si vous pouvez faire quelque chose dans l'immédiat, adressez-vous au : Comité de secours aux victimes du conflit chypriote, 9, rue de l'Encyclopédie - 1201 Genève ou envoyez directement votre contribution à ce Comité : compte UBS 255 290 30J.

C. Béguin.

CHUARD & FRANCOZ

Décoration Réparation meubles anciens
TISSUS
GENÈVE
Tél. 59 11 71

SAINT-PAUL ÉTAIT-IL MISOGYNE ?

Nous avons eu le privilège d'avoir entre les mains, dès sa sortie, le livre du chanoine Jean-Marie Aubert, professeur à l'Université de Strasbourg : « La Femme, antiféminisme et christianisme », paru aux Editions Cerf/Desclee. Dans cet ouvrage, M. Aubert s'attache à définir quelles sont les responsabilités chrétiennes dans l'antiféminisme actuel.

Avant de tenter de comprendre les paroles évangéliques et plus précisément celles de Paul dans les réinterprétant éventuellement au regard du monde actuel, il convient de faire un grand effort d'imagination en se pliant à l'époque de la naissance de Jésus. Quelle était alors la condition de la femme juive ?

Effectivement elle était tombée bien bas. Contrairement aux femmes dont on nous parle dans l'Ancien Testament, telles Esther, Judith, Ruth, etc. qui jouaient un rôle dans la communauté, les femmes juives de l'époque de la naissance de Jésus étaient exclues de la vie religieuse. Objets de mépris des rabbins, elles n'avaient pas le droit de parler en public, de témoigner, voire d'entendre des conversations. Elles étaient donc également exclues de la vie publique, n'assistaient pas aux repas où il y avait des invités. De là vient la clause dans

femmes à la maison. Seule exception : la mère de famille jouissait d'une certaine estime.

PRÉCARITÉ DE LA SITUATION DE LA FEMME

Pourtant, même si le mariage juif jouissait d'une importance morale, la femme pouvait être répudiée extrêmement facilement pour des motifs souvent futiles. Dans cette société de type patriarcal où la circoncision était le signe d'une initiation à la foi religieuse, où, par ailleurs les sources du judaïsme définissaient Eve comme précheresse originelle, comment s'étonner que la femme puisse être considérée autrement que comme une éternelle mineure, incapable de résister à la tentation ?

LA RÉVOLUTION ÉVANGÉLIQUE

On peut alors imaginer combien a pu paraître révolutionnaire l'annonce du Christ reconnaissant l'égalité dignité de la femme et de l'homme. Jésus prenait au sérieux les femmes juives, répondant à leur attente profonde, à leur soif de vie religieuse, la seule qu'elles pouvaient développer librement : une intériorisation de la relation avec Dieu, en opposition avec le rituelisme clérical et l'observation rabbinique de la Loi. La familiarité de Jésus avec

Martre et Marie, ses dialogues avec la Samaritaine, la prostituée, devaient paraître bien choquants aux hommes de l'époque. Mais le message du Christ est extrêmement clair : tous les êtres humains sans distinction sont appelés à bénéficier de l'action aimante de Dieu et à partager la joie et la plénitude de son Royaume.

ET SAINT-PAUL ?

Il ne convient pas d'oublier que Paul a été le levier de la puissance expansive du christianisme. Parti en mission il s'est donc adressé à un monde païen, gréco-romain, très différent du peuple juif. Quelle était la condition de la femme dans ce monde païen ? Si l'importance des matrones romaines n'est pas contestable, les Grecs par contre jouissaient d'une considération plus diversifiée. Un certain mépris platonicien pour les réalités charnelles, l'extension de la pédérastie faisaient juste place à un contact philosophique proche par les stoïciens (qui prévoient déjà !) — l'égalité d'éducation des filles et des garçons. Bien que ces principes n'aient pas été institutionnels et que le droit romain, qui servira longtemps de modèle, excluait la femme des charges publiques, il n'en est pas moins vrai que la condition de la femme était beaucoup plus favorable dans le monde gréco-romain où Paul allait venir prêcher l'Evangile que dans le monde juif dont il provenait. Arrivant dans ce milieu Paul fut certainement étonné de voir

la participation active des femmes aux choses de la religion (en particulier des religions à mystères). On peut également admettre que l'influence réelle que les femmes avaient sur les mœurs qui tendaient à se relâcher de plus en plus l'aît inquiétée.

LES AMBIGUITÉS DE PAUL

En lisant les Actes des Apôtres on trouve de nombreux témoignages de la participation féminine aux communautés religieuses, plus particulièrement recruees d'ailleurs dans les couches élevées de la société. Ces femmes ont joué un rôle missionnaire important avec de réelles responsabilités, sur la recommandation même de Paul : cf. épître aux Romains où Paul énumère quinze femmes enseignant ou témoignant du christianisme. Il est donc bien clair d'en ce qui concerne le principe universaliste de l'Evangile. Paul ne peut être considéré comme misogyne, puisqu'il a reconnu aux femmes une partie importante dans l'expansion missionnaire.

Pourtant, dans des situations concrètes, on sent resurgir chez Paul, ce Pharise respectueux des coutumes, une tradition de subordination féminine qui descend tout droit du rabbinitisme. L'exemple le plus frappant se trouve dans la première lettre de Paul aux Corinthiens où d'un côté il reconnaît aux femmes le droit de prier publiquement et de prophétiser au cours d'une assemblée, ce qui est véritablement l'essence de l'esprit évan-

gétique. Par contre il impose à ces femmes chrétiennes le port du voile, coutume discriminatoire. Mais n'oublions pas que Corinthe était devenue une ville aux mœurs assez dissolues et que, en faisant respecter certaines traditions, Paul pensait sans doute maintenir l'ordre. Il semble pourtant que Paul lui-même sentait son ambiguïté car les arguments qu'il développe pour appuyer cette exigence sont tout que convaincants.

Les textes plus tardifs sont à considérer avec la plus extrême prudence et paraissent être, par la suite, le témoignage d'une régression des nouvelles communautés chrétiennes.

En conclusion il semble que l'homme qui a écrit : « Il n'y a plus ni Juif, ni Grec ; il n'y a plus ni esclave, ni homme libre ; il n'y a plus l'homme et la femme ; car tous vous n'êtes qu'un en Jésus-Christ. » (Gal. 3-28) ne peut pas être considéré comme un misogyne, même si de temps à autre dans des faits concrets réapparaissent quelques éléments de sa première éducation pharisaïenne.

Par contre, ce qui est incontestable, c'est que plusieurs textes pauliniens ont été exploités par la suite à des fins d'antiféminisme, par tous ceux qui, au cours de l'histoire de l'Eglise, sont restés imprégnés d'une misogynie collective, héritée de milieux socio-culturels révolus et en opposition avec l'annonce de l'Evangile.

SÉMINAIRE EUROPÉEN DE BRUXELLES

L'indépendance économique de la femme européenne à l'aube du XXI^e siècle

objectif de ce Séminaire est donc la réflexion, qui doit précéder l'action. L'une et l'autre sont indispensables.

Six groupes de travail furent alors formés, présentant chacun un thème de discussion différent :

- l'indépendance économique de la femme,
- la participation des femmes à la décision politique, sociale, économique,
- le travail professionnel de la femme — sa formation professionnelle,
- les responsabilités familiales et ménagères et leur répartition au sein du foyer,
- le statut juridique de la femme — la réforme des régimes matrimoniaux,
- les problèmes de la consommation — l'influence de la publicité.

Ce fut le deuxième groupe qui donna lieu aux plus âpres discussions.

On devait s'y attendre : des femmes de toutes tendances et de toutes opinions y participaient. Toutefois un point commun : nous savons toutes parfaitement aujourd'hui que l'évolution de la condition féminine dépend essentiellement de la part que les femmes pourront prendre aux décisions fondamentales engageant non seulement leur avenir, mais aussi celui de leur pays. Or toutes les déléguées l'ont souligné : les femmes sont sous-représentées dans les instances politiques, syndicales et économiques.

A ce propos notons une réalisation intéressante d'un groupe de femmes belges. Il s'agit de la création du Centre de formation à la responsabilité politique, dont le but est de donner à la femme :

- l'acquisition de connaissances politiques de base,
- le développement du sens critique,
- l'analyse des mécanismes sociaux, culturels et économiques,
- l'initiation au travail en groupe,
- l'entrainement à la discussion, prise de parole...
- la formation aux techniques de prises de notes, synthèses, résumés.

Ce groupe est dirigé par une Genevoise, devenue Belge par le mariage : Mme Daisy van Cauwenbergh-Choisy.

Saisissons cette occasion pour exprimer notre reconnaissance aux organisatrices belges du Séminaire : leur gentillesse, leur accueil chaleureux et leur parfaite organisation nous ont séduits. Merci au nom de la délégation suisse.

Signalons aussi une grande exposition artistique, placée sous le signe de l'actualité et présentée par les Musées royaux. Vous l'avez deviné, il s'agit de « La femme dans l'Art ». On y rend hommage non seulement à la femme artiste peintre, mais au modèle, à la muse.

Olesia Mentha.